

14. Le Programme prévoyait des bourses d'études de deux ans, mais dans bien des universités on ne peut obtenir si rapidement le doctorat en vue de recherches postuniversitaires. On souhaite donc que les bourses soient valables pour une période plus longue, mais il serait malheureux qu'à cette fin le nombre en doive être diminué. Il faudra sans doute demander aux pays participants un relèvement de leurs contributions.

15. Cet ajustement des besoins nouveaux et des ressources dont on dispose doit toujours précéder l'examen des projets nouveaux dans le cadre du Programme. Certains des pays en voie de développement se sont rendu compte qu'ils ont plus besoin de bourses d'études au niveau des premiers diplômes universitaires qu'aux niveaux supérieurs, ainsi que de subventions aux travaux professionnels, techniques et autres. Ils trouveraient grand avantage, en outre, à l'organisation de brèves visites d'éducateurs en vue, à l'octroi de bourses de voyage par d'autres pays, qui permettraient à des savants haut placés du Commonwealth de profiter des subventions offertes par d'autres autorités, et aussi à l'octroi de bourses d'études dans le domaine de l'éducation sociale et rurale. Toutefois, à moins que les ressources ne soient augmentées, il faudra réduire le nombre de bourses d'études postuniversitaires; ce que l'on répugne à faire. D'autre part, il importe que le Programme soit mis en œuvre avec le maximum d'adaptation aux besoins concrets, afin que les ressources dont on dispose apportent le plus possible d'avantages à chacun des pays intéressés.

16. Il y a d'autres genres d'assistance, venant de l'intérieur comme de l'extérieur du Commonwealth, sur lesquels on peut compter dans divers domaines; on doit évidemment y avoir recours dans toute la mesure du possible.

17. Les besoins du Commonwealth dans le domaine de l'éducation s'accroissent d'année en année et ne cessent de se diversifier. Il y aurait grand avantage à ce que le Programme reçoive une plus large extension, mais cela dépend de l'augmentation éventuelle des ressources qui y sont consacrées.

18. On a examiné de près la manière dont l'exécution du programme s'est réalisée dans la pratique; il a été proposé de nombreuses améliorations; voir à ce sujet l'appendice au rapport du Comité A, qui figure à l'Annexe II.

La formation des enseignants

19. Les 800 bourses pour la formation des enseignants qui ont été offertes jusqu'ici dans le cadre de programmes de coopération au sein du Commonwealth dans le domaine de l'éducation sont un indice de progrès encourageants qui se continueront sans doute. La Conférence a noté avec satisfaction l'offre de l'Inde d'accroître de façon sensible les bourses d'études pour la formation d'enseignants, de même que ses envois d'enseignants aux pays du Commonwealth en voie de développement. L'Australie a annoncé un accroissement des bourses pour la formation des enseignants; le Pakistan offre lui aussi une aide en vue de ce genre de formation.

20. Le progrès rapide de l'éducation a rendu pressant le besoin d'enseignants, mais il n'est pas facile pour les pays en voie de développement de prévoir l'ampleur exacte de leurs besoins. Les pays donateurs devront néanmoins